RF CAHORS

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 14/04/2023
046-214602732-20230411-DE 2023 08-DE

## DEPARTEMENT DU LOT COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LES-TOURS EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 11 avril 2023

Date de la convocation : 05/04/2023

L'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stéphanie ROUSSIES, le 11 avril 2023, dans la

salle du conseil municipal de la commune.

Présents: 13

Membres en exercice: 15

**Présents :** Stéphanie ROUSSIES, Alain BOURDET, Emilie **Représentés : 2** LEFEBVRE, Géraldine ARNOULD, Stéphane DEVEZ, Michel

ARNAUDET, Florian LAFLORENCIE, Jean-François

Votants: 15 GUERRAND, Francis JAMMES, Ginette GINESTE, Sandie

CASSAN, Nathalie BRUNET, Joëlle SABATIE

Représentés: Didier GAYA par Stéphanie ROUSSIES, Amélie

VERGNE par Francis JAMMES

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance : Sandie CASSAN

Fait et délibéré le 11 avril 2023 Pour copie certifiée conforme. Publié en mairie le : 12 avril 2023

## Objet: COMMUNE: AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Stréphanie ROUSSIES,

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 756 929.02

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	675 128.25
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	755 876.87
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	81 800.77
Résultat cumulé au 31/12/2022	756 929.02
A.EXCEDENT AU 31/12/2022	756 929.02
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	

RF CAHORS

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 14/04/2023

046-214602732-20230411-DE 2023 08-DE

à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 106 Solde disponible affecté comme suit:

- \* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)
- \* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur lg 002)

533 494.00

## **B.DEFICIT AU 31/12/2022**

Déficit résiduel à reporter - budget primitif

Fait et délibéré à Saint-Laurent-les-Tours, les jour, mois et an que dessus.

Délibération signée électroniquement par Mme la Maire, Stéphanie ROUSSIES.